



Collège Info n°8

Août 2023

Chères adhérentes, chers adhérents des associations membres du Collège des Sociétés Savantes,

J'espère que votre été a été agréable et ressourçant. La déconnexion m'a été tellement agréable, que ce huitième bulletin d'information trimestriel du Collège est publié avec plus d'un mois de retard... Toutes mes excuses.

Vous y retrouverez un point des actions en cours et prévues pour 2023. Comme d'habitude, vous pouvez partager sans restriction le lien vers ce document :

https://societes-savantes.fr/wp-content/uploads/2023/09/College-Info_8_ete_2023.pdf

N'hésitez pas à contacter la présidence du Collège (presidence@societes-savantes.fr) si vous désirez vous impliquer dans les actions du Collège, ou en proposer de nouvelles.

La section "Antennes du Collège en région" présente les actions des antennes régionales (pour le moment : Montpellier)

La section "La parole est aux membres" permet aux membres actifs et associés du Collège de partager avec l'ensemble des adhérents des autres membres leurs actions ou textes ayant un intérêt qui dépasse leur communauté académique.

Le bulletin Collège Info n°9 sera publié fin octobre 2023.

Bonne lecture et bonne rentrée,

Patrick Lemaire
Président,
Collège des Sociétés Savantes Académiques de France
web: www.societes-savantes.fr
mail: presidence@societes-savantes.fr

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Éditorial : Quelles missions confier à un conseiller scientifique placé auprès du premier ministre?	3
Actions récentes et en cours	5
Tables rondes dédiées aux “Cultures scientifiques” (Paris 26 juin)	5
Rencontre avec le PDG et le DGS du CNRS	6
Rencontre avec la direction de l’HCERES	6
Printemps de l’interdisciplinarité, automne 2023	6
Entretiens territoriaux de Strasbourg	7
Congrès et AG 2024 du Collège : retenez la date et le lieu !	7
Structuration du Collège	7
Lancement de l’antenne de Montpellier du Collège :	7
La parole est aux membres	8
Société Francophone de Santé et Environnement	8
Société Française d’Écologie et d’Évolution	8
Société Française pour le Droit de l’Environnement	9

Éditorial : Quelles missions confier à un conseiller scientifique placé auprès du premier ministre?

Deux textes sur l'organisation de la recherche ont marqué la fin du printemps. Le Conseil Scientifique du CNRS a publié le 23 mai [un livre blanc](#) préliminaire sur les entraves administratives à la recherche. Le [rapport de la mission sur l'écosystème de la recherche et de l'innovation](#), dirigée par Philippe Gillet, professeur à l'EPFL, a lui été publié le 15 juin. Ces deux textes partagent une même ambition : rendre le système de recherche plus efficace et libérer du temps de recherche. Cet éditorial portera principalement sur une des propositions du rapport Gillet, mais je vous encourage à lire le livre blanc du CS du CNRS ainsi que la [réaction de rejet](#) du PDG du CNRS, qui qualifie ce texte de "pamphlet".

Mais revenons au rapport Gillet. C'est une commande de la Ministre de l'ESR dont la [lettre de mission](#) définissait un cadre assez strict pour réfléchir aux moyens de "*gagner en efficacité et en lisibilité, ainsi qu'en capacité à mobiliser les forces de recherche en réponse aux grands enjeux de société*". Il n'y était notamment pas demandé de questionner la capacité du gouvernement et des administrations à se saisir des fruits des recherches scientifiques pour éclairer les politiques publiques. Il n'était pas non plus fait mention des liens entre recherche et enseignement supérieur. Enfin la question de l'insuffisance des moyens humains n'est pas abordée. Demander d'améliorer l'efficacité d'un système de recherche sans en interroger les finalités pour la société, sans prendre en compte toutes ses missions et sans porter de réflexion sur les moyens humains nécessaires est pour le moins singulier. Certains pourraient même trouver la démarche hors sol. Il est tout aussi surprenant que les SHS et les lettres ne soient que très peu mentionnés dans un document ayant l'ambition de fournir des recommandations pour l'ensemble des disciplines.

Le texte formule 14 recommandations déclinées en 6 objectifs pour notamment : clarifier la stratégie nationale de recherche; (re)définir l'articulation entre les Universités et les organismes de recherche; clarifier, consolider et simplifier la gestion administrative des unités et soutenir la prise de risque.

Certaines des recommandations de ce rapport seront certainement suivies, puisqu'elles viennent en soutien de décisions ou d'annonces antérieures (mise en place de [Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche](#), transformation des organismes de recherche en agences de programme par exemple). D'autres, demandées de longue date par la communauté scientifique, y figurent de manière presque inattendue comme l'octroi à tout chercheur nouvellement recruté de jusqu'à cent mille euros par an pendant 3 ans pour développer ses projets. Le coût de cette recommandation et le fait qu'elle vide les [chaires de professeur junior](#) d'une bonne partie de leur (assez faible) attractivité n'augurent malheureusement rien de bon sur les suites qui lui seront données. Le rapport note également que le taux de renouvellement des chargés de recherche et maîtres de conférences est de 2% par an, ce qui conduira mathématiquement à une rapide décroissance des effectifs, d'autant qu'une vague massive de départs en retraite est prévue d'ici 2027. Il ne fait néanmoins pas de recommandation explicite d'augmentation des recrutements...

La recommandation première du rapport Gillet est de créer un Haut-conseiller à la Science, placé auprès du Premier Ministre ou du Président de la République afin d'"Assurer une représentation permanente de la science au plus haut niveau de l'État". Si les contours des missions de ce ou cette scientifique restent assez flou dans le rapport, sa mission principale serait de coordonner l'ensemble du système de recherche et d'en définir la stratégie et "d'appuyer le Gouvernement dans la définition des priorités nationales". Que l'action des différents acteurs de notre système de recherche soit insuffisamment coordonnée paraît évident. Mais est-ce pour autant une raison de réduire davantage le poids politique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) en le transformant en simple exécutant de commandes stratégiques issues du Haut-Conseiller ? Ne vaudrait-il pas mieux plutôt renforcer le poids politique du MESR en lui donnant moyens et mission de coordonner l'action scientifique des autres ministères et des volets ESR des programmes d'Investissement d'Avenir gérés par le [Secrétariat Général pour l'Investissement](#) ?

Le rapport esquisse d'autres missions que ce conseiller pourrait avoir, qui se rapprochent de celles des "[conseiller-es scientifiques en chef](#)" (CSC) dont de nombreux pays du Commonwealth se sont dotés pour répondre à un problème très différent : l'insuffisante prise en compte des méthodes et connaissances scientifiques lors de décisions de politique publique. Ce manque de courroie de transmission entre le monde académique et les décideurs publics est aussi aigu en France que dans ces pays. Cet éditorial propose de réorienter les missions du "Haut-conseiller à la Science" vers celles d'un "Conseiller Scientifique du Gouvernement" (CSdG), placé auprès du Premier ministre, dont la mission principale serait d'établir une relation de confiance exigeante, constructive et transparente entre le monde académique, le gouvernement et le public, sur des sujets qui demandent souvent un éclairage interdisciplinaire fort. Cette mission pourrait être déclinée selon quatre piliers.

Le premier pilier serait de s'assurer que les membres du gouvernement et du parlement ont accès à des synthèses des connaissances scientifiques - avec leurs incertitudes - pouvant éclairer leurs prises de décision. Le CSdG porterait à ce titre une réflexion sur les moyens d'accroître la culture scientifique (incluant les sciences humaines et sociales) des responsables politiques et des parlementaires, ainsi que la connaissances des rouages administratifs et politiques des scientifiques.

Le second pilier s'attacherait à développer la présence - particulièrement faible en France - de scientifiques au sein des administrations, et à coordonner leurs actions. Le CSdG formulerait ainsi des recommandations sur les formations initiale et continue des hauts fonctionnaires et sur le renforcement de la présence de docteurs à des postes de responsabilité dans les administrations centrales et territoriales. Il pourrait aussi coordonner les travaux des conseillers scientifiques des différents ministères afin d'assurer une cohérence d'ensemble et de créer des synergies.

Le troisième pilier s'attacherait à accroître la culture scientifique du public et des journalistes, notamment leur compréhension des processus de construction des savoirs scientifiques. Ce pilier inclurait aussi des recommandations pour le libre accès aux publications scientifiques et pour le renforcement des standards d'intégrité scientifique, gage de confiance dans les savoirs scientifiques.

Enfin, le dernier pilier aurait une portée internationale : les défis de société majeurs transcendent les frontières nationales et demandent une réponse scientifique concertée entre pays. La nomination d'un homologue français des CSC étrangers permettrait à la France de renforcer sa présence au sein d'organismes internationaux comme l'[International Network for Governmental Science Advice](#).

Les décisions politiques peuvent rarement être pleinement éclairées par une seule discipline scientifique et les enjeux de sociétés majeurs transcendent les ministères. Comme ses homologues étrangers, le CSdG devra s'appuyer sur des conseils interdisciplinaires permanents dont l'articulation avec les entités existantes ([France Stratégie](#), [l'Office français de l'Intégrité Scientifique](#), ou [l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques](#), par exemple) doit faire l'objet d'une réflexion préalable.

Pour réussir dans ses missions, le CSdG devra incarner le monde de la recherche auprès de ses pairs et auprès du public. Ce ou cette scientifique de premier plan tirera sa légitimité de sa reconnaissance par ses pairs et acquerra une visibilité auprès du public grâce à ses qualités pédagogiques et à son intégrité. La relation de confiance que ce conseiller tissera avec le public sera renforcée par la garantie que ses avis sont indépendants de toute interférence gouvernementale ou de groupes de pression. Le CSdG devra notamment avoir la possibilité d'initier des études et des analyses sur des sujets scientifiques, même s'ils n'ont pas été identifiés par le gouvernement comme pouvant affecter l'action publique et même s'ils sont politiquement sensibles. Les avis du CSdG devront être publiés sans censure.

La proposition du Rapport Gillet de créer un conseiller scientifique auprès du Premier Ministre fournit l'occasion d'une nécessaire réflexion sur la place des sciences dans la société française, qui ne peut être réduite à la seule innovation industrielle. Les urgences climatiques, écologiques, sociales, économiques

actuelles, la défiance d'une partie croissante de la population envers les institutions, demandent un changement profond des modalités de l'action publique. La lecture des missions de ce conseiller proposée dans ce billet a pour but d'amplifier les frémissements encore trop timides que l'on voit apparaître dans l'action gouvernementale, en donnant une part plus large à l'expertise scientifique. Que cette lecture soit assez différente de celle du rapport Gillet montre l'importance de se donner le temps de conduire une réflexion sur les attendus précis et la lettre de mission de ce poste. A défaut, ce haut-conseiller pourrait avoir une vie aussi courte que le Conseil Stratégique de la Recherche de 2014, dont le [décret de création](#) était remarquablement vague.

Une prise de position du Collège sur les missions d'un-e éventuelle CSdG sera très prochainement soumise aux membres pour commentaires et publication.

Actions récentes et en cours

Tables rondes dédiées aux "Cultures scientifiques" (Paris 26 juin)

Initialement prévues lors du Congrès annuel de Rennes annulé pour cause de grèves dans les transports, ces [deux tables rondes](#) se sont tenues le 26 juin 2023 dans un amphi bien rempli du Centre Malher à Paris, mis à disposition par l'Université Sorbonne Panthéon Paris 1 que nous remercions pour son accueil. Les tables rondes ont été filmées et les vidéos seront mises sur la [chaîne Youtube](#) du Collège au cours de l'automne. Un compte rendu détaillé de ces tables rondes est déjà disponible sur la page de l'événement du site web du Collège.

La première table ronde, intitulée "*Les cultures scientifiques : des outils pour décrypter le monde*" et animée par Anne Guillaume, membre du bureau du Collège, a proposé une réflexion sur les interactions entre scientifiques et journalistes et un état des lieux de l'enseignement scolaire et extra-scolaire des sciences de la nature et du vivant. 4 intervenants se sont succédé:

[Laurence Serfaty](#), journaliste scientifique

[François Deroo](#), directeur général des Petits Débrouillards

[Laurence Fontaine](#), Vice-Présidente en charge de la culture, science et société à l'Université de Rennes et directrice de la [Maison pour la science de Bretagne](#)

[Estelle Blanquet](#), physicienne et didacticienne des sciences, présidente de la commission enseignement de la Société Française de Physique et membre de celle du Collège.

La riche discussion a notamment porté sur la situation très dégradée des sciences à l'école, que de nombreux rapports et études internationales publiés depuis 50 ans ([Rapport Cavailles](#) de 2023, études [TIMSS](#) et [PISA](#), etc.) dénoncent de manière unanime. Néanmoins les décisions prises vont dans le mauvais sens, que ce soit au niveau de l'école ou du soutien aux associations d'éducation populaire comme les Petits Débrouillards. De nombreuses pistes d'amélioration à bas coût ont été suggérées : augmenter la formation des enseignants à la didactique, cibler le peu d'heures de formation des enseignants disponibles à la démarche scientifique et à l'esprit critique, former à l'esprit critique dès le plus jeune âge, utiliser le vivier des scientifiques retraité-es pour intervenir dans les écoles, veiller aux contenus des manuels scolaires notamment ceux en ligne, développer les contenus scientifiques dans la presse et les média régionaux. Les liens entre démarches scientifiques, esprit critique et rapport à l'autorité et aux complotismes sont également soulignés.

La seconde table ronde intitulée "*Les cultures scientifiques : une aide à la décision publique*" était animée par Patrick Lemaire, président du Collège. Elle a exploré comment les cultures scientifiques sont appréhendées et prises en compte par les décideurs politiques. Les trois panélistes étaient:

[Nathalie Caill-Milly](#), écologue à l'Ifremer et membre du conseil scientifique de l'Association [AcclimaTerra](#), le Comité Scientifique Régional de Nouvelle Aquitaine sur le Changement Climatique.

C/o Ecole Normale Supérieure de Rennes, 11 Avenue Robert Schumann, F-35170 Bruz, France

Association loi 1901, RNA W353021707, SIREN 902386077

web : <https://societes-savantes.fr>

[Frédérique Bulle](#), Déléguée Régionale Académique à la Recherche et l'Innovation adjointe (Normandie) et ancienne membre du département d'expertises collectives de l'INSERM
[Laurent Simon](#), vice-président de l'[AJSPI](#) et fondateur du magazine en ligne [The MetaNews](#) (TMN) à destination des scientifiques.

La discussion est très dense. Parmi les thèmes abordés : les rôles respectifs des échelons régionaux/nationaux et des assemblées citoyennes, le manque de groupe de pression scientifique efficace, la formation des députés au climat et à la biodiversité en début de la législature en cours, ou les missions du haut-conseiller à la science proposé par le [rapport Gillet](#) de juin 2023. Enfin, chaque intervenant-e indique une piste prioritaire pour améliorer la prise en compte des travaux scientifiques dans l'action publique.

La journée a mis en lumière les nombreuses missions du monde académique, qui paraissent incompatibles avec les effectifs actuels de l'ESR. Patrick Lemaire souligne qu'il manque un corps de métier intermédiaire à l'interface entre la société et le monde académique. Les ingénieurs assurent cette fonction dans le domaine de l'innovation, les médecins dans celui de la santé, les médiateurs scientifiques et les enseignants dans celui de la transmission. Certaines ONG jouent ce rôle d'intermédiaire entre sciences et action publique, mais de manière militante et politiquement polarisée.

Rencontre avec le PDG et le DGS du CNRS

Guy Wormser et Rémi Mounier ont rencontré le Président du CNRS, Antoine Petit, et le directeur général délégué à la Science, Alain Schuhl, Le 9 Juillet 2023 au Siège du CNRS à Paris afin de leur présenter les missions et les activités du Collège. Le [compte rendu de la réunion](#) est disponible sur le site web du Collège.

La typologie des actions communes entre les sociétés savantes et les différents instituts du CNRS ont été présentées, avec la remarque que la création du Collège dont l'étendue du champ disciplinaire est essentiellement la même que le CNRS peut permettre d'avoir des actions avec le CNRS de façon globale. L'ensemble des sociétés membres du Collège regroupent environ 40000 chercheurs et enseignants/chercheurs, soit le même ordre de grandeur que le CNRS.

A. Petit a posé de nombreuses questions sur le statut des membres associés: qui étaient-ils ? Comment étaient-ils recrutés ? Y avait-il un danger à avoir des membres associés dans le CA du Collège ? Quid des sciences participatives ? Comment pouvons-nous garantir la qualité des associations ?

Une première action commune a été évoquée : la création d'un Prix récompensant des actions interdisciplinaires (dont le/la lauréate ne serait pas forcément CNRS)

Rencontre avec la direction de l'HCERES

Guy Wormser, vice-président de la Société Française de Physique et du Collège a organisé une réunion avec la direction de l'HCERES portant principalement sur la physique mais dont les conclusions sont également intéressantes pour les autres disciplines. La discussion a permis de faire un retour d'expérience sur l'année écoulée (vagues C et D) notant pour la vague D le retour des évaluations en présentiel pour 70% des personnels (toutes disciplines confondues) et d'un volet "trajectoire" (i.e. Projets futurs) dans l'évaluation. La Vague E lancée officiellement fin septembre, conservera les grands principes adaptés pour la vague D. Le [compte rendu de la réunion](#) est disponible sur le site web du Collège.

Printemps de l'interdisciplinarité, automne 2023

Le [Printemps de l'interdisciplinarité](#) aura lieu cette année les 27 et 28 novembre 2023 à Jussieu sur le thème de "La ville".

Les sociétés membres sont invitées à **suggérer**, dans leur domaine et en dehors, **des projets interdisciplinaires centrés sur la ville** et des intervenants. Les informations sont à envoyer à interdiscipline@societes-savantes.fr

Pour rappel, **si vous désirez participer à son organisation ou proposer des thèmes et des intervenant.e.s, merci de remplir ce très court [formulaire](#).**

Entretiens territoriaux de Strasbourg

Les prochains Entretiens territoriaux de Strasbourg auront lieu les mercredi 6 et jeudi 7 décembre 2023. Le thème retenu est l'**Attractivité** des métiers de la fonction publique territoriale. Le contenu est en cours de définition, mais il s'agira notamment de s'intéresser aux conditions de travail, aux évolutions des carrières, aux métiers en tension, à la mobilité, à l'attractivité des territoires, etc. Le Collège, membre du comité d'orientation des ETS y sera comme l'an dernier représenté.

Congrès et AG 2024 du Collège : retenez la date et le lieu !

Le congrès 2024 du Collège aura lieu les 1er et 2 février 2024 au Musée du Quai Branly. L'AG aura lieu le 1er février et le thème principal de la journée scientifique du 2 février sera : **Migrations - Interactions - Échanges et mobilités.**

Un groupe de travail piloté par Sylvain Janniard et Magali Boutrais, membres du CA du Collège, organise le congrès et désire mettre en place un Comité scientifique dédié. N'hésitez pas à les contacter (sylvain.janniard@univ-tours.fr et magali.boutrais@u-picardie.fr) pour vous porter candidat-e ou pour suggérer des personnes intéressantes à contacter dans votre discipline.

Structuration du Collège

Lancement de l'antenne de Montpellier du Collège :

Le Collège des Sociétés savantes encourage les collègues membres de différentes sociétés savantes sur un même site à se rapprocher pour conduire ensemble des actions communes auprès des institutions, élu.e.s ou collectivités locales ou pour monter des événements transdisciplinaires.

Une première antenne a été créée à Montpellier le 9 juin 2023, coordonnée par Florence March (Société d'Études Anglo-Américaines des XVII^e et XVIII^e siècles) et Gwladys Toulemonde (Société Française de Statistique). Plus d'infos ici (<https://societes-savantes.fr/antennes-locales/antenne-montpellier/>). La création de l'antenne a été marquée par l'organisation d'une table ronde « Sciences société » en collaboration avec et dans le cadre du festival [Printemps des comédiens](#). Les enregistrements vidéo des différents temps de cet événement sont consultables dans [une playlist](#) de la chaîne Youtube du Collège:

La table ronde a été ouverte par Michaël Delafosse, Président de Montpellier Méditerranée Métropole et Maire de Montpellier ; Jean Varela, Directeur du Printemps des comédiens ; Patrick Lemaire, Président du Collège des sociétés savantes académiques de France ; Florence March (Université Paul-Valéry Montpellier 3, vice-présidente de la Société d'études anglo-américaines des XVII^e et XVIII^e siècles) et Gwladys Toulemonde (Université de Montpellier, vice-présidente de la Société Française de Statistique), responsables de l'Antenne montpelliéraine du Collège.

Modérée par Patrick Lemaire et Guillaume Bagnolini, co-fondateur de [Cosciences](#), agence associative de journalisme et de médiation scientifique, membre du bureau élargi de l'Antenne, et en présence d'Anne Laurent, directrice de l'Institut de Science des données de Montpellier, d'Eric Servat, directeur du Centre UNESCO de l'eau, et d'Olivier Tinland, directeur de la MSH-SUD, la table ronde s'est organisée autour de trois panels dont les enregistrements sont disponibles sur Youtube :

- « Sciences et média » avec Mylène Ogiastro, vice-présidente de la Société Française de Virologie, Sophie Guiraud, journaliste au *Midi Libre* et Perla Danan, Présidente de Radio Aviva.

C/o Ecole Normale Supérieure de Rennes, 11 Avenue Robert Schumann, F-35170 Bruz, France

Association loi 1901, RNA W353021707, SIREN 902386077

web : <https://societes-savantes.fr>

- « Sciences et grand public » avec Florence March, vice-présidente de la société d'études anglo-américaines des XVII^e et XVIII^e siècles ; Jean Varela, directeur du Printemps des comédiens, Adèle Mignard, doctorante CIFRE et Ariane Abrieu, membre de Génopolys.
- « Sciences et monde socio-économique » avec Jean Vivier, membre de la Commission Doctorat du Collège, Maxence Beauvarlet pour Atlantide, marketplace montpelliéraine de jeux géolocalisés et Josick Paoli, directrice de MedVallée.

La table ronde a été clôturée par une synthèse de Guillaume Bagnolini.

Radio Aviva a contribué à visibiliser la création de l'Antenne montpelliéraine en lui consacrant une émission du Mag de la Rédaction diffusée le 17 juillet 2023 à 10h00. Florence March et Mylène Ogliastro, membres du bureau, en étaient les invitées. Le [podcast](#) (23 mn) est disponible sur le site web de Radio Aviva.

L'Antenne disposera d'un stand au Village des Sciences samedi 7 octobre 2023 de 10h00 à 18h00 (place Marcel Godechot, 34000 Montpellier). Les sociétés savantes qui en ont fait la demande disposeront d'un créneau d'une heure pour accueillir le public et promouvoir leurs activités de recherche. Parmi elles : la Société française d'Ecologie et d'Evolution ; la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur ; l'Association française d'Etudes américaines ; la Société d'Etudes anglo-américaines des XVII^e et XVIII^e siècles. Il est encore temps de faire la demande pour un créneau à montpellier@societes-savantes.fr

La parole est aux membres

Cette section de Collège Info permet aux membres du Collège de partager des informations susceptibles d'intéresser largement au sein du Collège, au-delà de leur communauté scientifique.

Société Francophone de Santé et Environnement

Le Congrès annuel de la Société Francophone de Santé et Environnement (SFSE) aura lieu du 23-10-2023 au 25-10-2023 dans les locaux de l'Asiem 6 rue Albert de Lapparent à PARIS (75007)

Thème : **Pressions Anthropiques Globales sur la Santé Humaine** - Enjeux et solutions de l'international au local pour la mise en œuvre du concept « Une seule santé ». Le programme a été constitué grâce à un conseil scientifique composé de profils variés avec des personnalités de haut niveau. Des orateurs de renommée internationale ont accepté d'intervenir, et les résumés soumis sont de qualité. Les inscriptions sont ouvertes sur le site sfse.org/congres/presentation/null

La vidéo de la journée de débats du 13 février 2023 "**Co-construire une expertise partagée à partir des connaissances scientifiques et des savoirs des gens concernés**" est disponible sur la [chaîne Youtube de la SFSE](#)

Société Française d'Écologie et d'Évolution

La Société Française d'Écologie et d'Évolution (SFE²) souhaite faire part à la communauté académique française d'une réflexion portant sur la **procédure de mutation/recrutement d'enseignants-chercheurs via le portail Galaxie** et tout particulièrement le non phasage actuel des deux voies de candidatures qui génère beaucoup de frustration pour les candidat-es. Plus d'informations sur cette réflexion [ici](#) :

La Société Française d'Ecologie et d'Evolution (SFE²) sera présente au **Salon AdNatura "Biodiversité et Santé – From One Health to Eco Health"** (12-13 décembre ; Montpellier) avec la tenue d'un stand, l'organisation d'un atelier "Poursuivre en thèse en écologie" et la remise des [prix Recherche et Grand prix 2023 de la SFE²](#) accompagnée d'un exposé des récipiendaires prochainement annoncés.

La journée thématique "**L'enseignement de l'écologie de la maternelle au lycée : quelle place pour la recherche ?**" organisé par le groupe LiEns de la SFE², le 6 décembre à Bordeaux (<https://ecologie-recherche-enseignement.workshop.inrae.fr>)

Société Française pour le Droit de l'Environnement

Le prochain colloque annuel national de la SFDE aura pour thème : "**Transitions agricoles : quel rôle pour le droit ?**".

Ce colloque pluridisciplinaire est organisé par l'Université de Picardie Jules Verne et le CURAPP-ESS et se tiendra à Amiens les 30 novembre et 1er décembre 2023.

Plus d'informations à venir sur : <https://www-sfde.u-strasbg.fr/activites/colloques>